



Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la municipalité d'Hébertville tenue le 12 février 2024 à 19h00, à la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville

PRÉSENTS :

M. Marc Richard, maire
Mme Caroline Gagnon, conseillère district #1
Mme Myriam Gaudreault, conseillère district #2
Mme Éliane Champigny, conseillère district #3
M. Tony Côté, conseiller district #4
M. Dave Simard, conseiller district #5

ABSENT :

M. Regis Lemay, conseiller district #6

ÉGALEMENT PRÉSENT :

Sylvain Lemay, directeur général et greffier-trésorier

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE ET CONSTAT DU QUORUM

À 19h00, le maire, Marc Richard, préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

2. ADMINISTRATION

2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

7925-2024

Il est proposé par M. Dave Simard, conseiller, appuyé par Mme Caroline Gagnon, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue du Maire et constat du quorum

2. Administration

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2.2 Exemption de la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 15 janvier 2024 et de la séance extraordinaire du 29 janvier 2024

2.3 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 15 janvier 2024 et de la séance extraordinaire du 29 janvier 2024

2.4 Retour et commentaires sur les procès-verbaux de la séance ordinaire du 15 janvier 2024 et de la séance extraordinaire du 29 janvier 2024

2.5 Dépôt du rapport annuel 2023 sur l'application du règlement sur la gestion contractuelle de la municipalité d'Hébertville

3. Résolutions

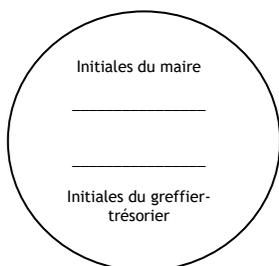
3.1 Autorisation pour l'augmentation de la marge de crédit municipale

3.2 Vente pour taxes - Représentation de la municipalité d'Hébertville

3.3 Ouverture d'un emprunt temporaire - Règlement 558-2022 décrétant une dépense et un emprunt au montant de 2 100 000 \$ pour la construction et la réalisation de travaux pour un développement domiciliaire sur le lot 4 884 218

3.4 Appel d'offres sur invitation - Adjudication du contrat pour les services professionnels d'accompagnement en ingénierie

3.5 Dépôt de la 68ième liste des nouveaux arrivants



4. Correspondance

- 4.1 Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTQ) - Rapport d'inspection des structures de ponts pour 2023
- 4.2 Projet-pilote de responsable d'un service de garde éducatif en communauté et en entreprise

5. Urbanisme

- 5.1 Demande d'autorisation auprès de la CPTAQ numéro 444 217 pour la demande en prescription acquisitive du lot 4 685 482
- 5.2 Demande de permis PIIA - 609 rue Villeneuve

6. Dons - Subventions - Invitations

- 6.1 Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma - Contribution annuelle
- 6.2 Club éperlan - Demande de commandite
- 6.3 Club de cyclisme Cyclone - Demande d'aide financière
- 6.4 Aféas - Demande d'aide financière

7. Rapport des comités

8. Liste des comptes

- 8.1 Liste des comptes du Mont Lac-Vert
- 8.2 Liste des comptes de la municipalité d'Hébertville

9. Période de questions

10. Levée de l'assemblée

2.2 EXEMPTION DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2024 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 JANVIER 2024

7926-2024

Il est proposé par Mme Myriam Gaudreault, conseillère, appuyé par Mme Caroline Gagnon, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'exempter la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 15 janvier 2024 et de la séance extraordinaire du 29 janvier 2024.

2.3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2024 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 JANVIER 2024

7927-2024

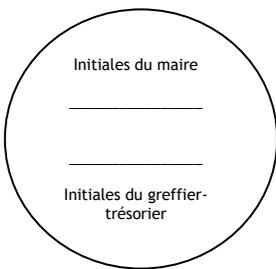
Il est proposé par Mme Caroline Gagnon, conseillère, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 15 janvier 2024 et la séance extraordinaire du 29 janvier 2024, dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du Conseil, dans les délais prévus par la Loi, soient approuvés tels que rédigés.

2.4 RETOUR ET COMMENTAIRES SUR LES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2024 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 JANVIER 2024

Aucun commentaire soulevé.

2.5 DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2023 SUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE DE LA MUNICIPALITÉ



D'HÉBERTVILLE

Tel que requis par l'article 938.1.2 du Code municipal du Québec, un rapport sur l'application du Règlement 505-2018 portant sur la gestion contractuelle doit être déposé une fois par année.

La direction générale dépose aux membres du Conseil le rapport annuel 2023 sur l'application du Règlement sur la gestion contractuelle. Le document est également disponible sur le site internet sous la section Contrats municipaux.

3. RÉSOLUTIONS

3.1 AUTORISATION POUR L'AUGMENTATION DE LA MARGE DE CRÉDIT MUNICIPALE

7928-2024

Considérant que la marge de crédit actuelle est de 300 000 \$;

Considérant les besoins de liquidités annuelles pour assurer les dépenses courantes;

Considérant que le Conseil municipal souhaite augmenter la marge de crédit d'un montant supplémentaire en fonction de la capacité d'emprunt à être déterminé par l'institution financière;

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Tony Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil autorise et approuve une marge de crédit pour un montant maximal à être déterminée par l'institution financière;

Que le Maire et le directeur général et greffier-trésorier soient autorisés à signer toute la documentation requise pour et au nom de la Municipalité pour donner effet à la présente résolution.

3.2 VENTE POUR TAXES - REPRÉSENTATION DE LA MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

7929-2024

Attendu que les dispositions de l'article 1038 du Code municipal du Québec permettent à une municipalité d'enchérir et acquérir les immeubles en vente pour taxes sur son territoire sous l'autorisation du Conseil municipal;

Il est proposé par Mme Myriam Gaudreault, conseillère, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De mandater le directeur général et greffier-trésorier à représenter la Municipalité lors de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes qui aura lieu le 6 juin 2024 à 10h00 à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville d'Alma.

De nommer également Mme Kathy Fortin, directrice Finance et Administration comme substitut pour cette dite vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes.

3.3 OUVERTURE D'UN EMPRUNT TEMPORAIRE - RÈGLEMENT 558-2022 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT AU MONTANT DE 2 100 000 \$ POUR LA CONSTRUCTION ET LA RÉALISATION DE TRAVAUX POUR UN DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE SUR LE LOT 4 884 218

7930-2024

Considérant l'approbation reçue du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation relativement au règlement 558-2023 et datée du 31 janvier 2024;

Considérant que ladite approbation autorise un emprunt ne devant pas excéder 1 870 000 \$ sous les conditions décrites par le MAMH;

Considérant que pour acquitter les dépenses autorisées, le Conseil municipal doit emprunter une somme de 1 870 000 \$;

Il est proposé par Mme Caroline Gagnon, conseillère, appuyé par M. Tony Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;



D'autoriser le maire et le directeur général et greffier-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité les documents afférents à l'ouverture d'un emprunt temporaire au montant de 1 870 000 \$ via le Centre financier aux entreprises de Desjardins.

3.4 APPEL D'OFFRES SUR INVITATION - ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS D'ACCOMPAGNEMENT EN INGÉNIERIE

7931-2024

Considérant les problèmes d'approvisionnement en eau potable et l'état actuel des ouvrages de captage;

Considérant que les phases préliminaires et exploratoires associées à la recherche en eau souterraine ont permis d'identifier un lieu potentiel de prélèvement;

Considérant l'appel d'offres sur invitation lancé auprès de deux (2) entreprises pour un service d'accompagnement en ingénierie;

Considérant que pour déposer des demandes d'aides financières et obtenir le financement nécessaire à l'implantation d'un nouveau système d'approvisionnement en eau potable, il est requis d'obtenir une estimation et des plans préliminaires;

Considérant l'analyse des deux (2) soumissions reçues;

Il est proposé par M. Dave Simard, conseiller, appuyé par Mme Myriam Gaudreault, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter l'offre de services de la firme Stantec pour un montant de 29 995 \$ plus taxes pour les services d'accompagnement professionnel en ingénierie.

D'assumer les frais du contrat à même le surplus accumulé non-affecté de la Municipalité.

3.5 DÉPÔT DE LA 68^e LISTE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

7932-2024

Il est proposé par Mme Caroline Gagnon, conseillère, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

William G. Tremblay et Lindsay Ouellet, 316 chemin du Hameau

D'accepter la 68^e liste officielle des « Nouveaux arrivants » à Hébertville et de leur souhaiter la bienvenue.

4. CORRESPONDANCE

4.1 MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE (MTQ) - RAPPORT D'INSPECTION DES STRUCTURES DE PONTS POUR 2023

Le MTQ transmet le rapport d'inspection des structures des ponts sur le réseau municipal. Le document sera transféré au Comité des travaux publics pour fins de mise en application pour la planification des travaux 2024.

4.2 PROJET-PILOTE DE RESPONSABLE D'UN SERVICE DE GARDE ÉDUCATIF EN COMMUNAUTÉ ET EN ENTREPRISE

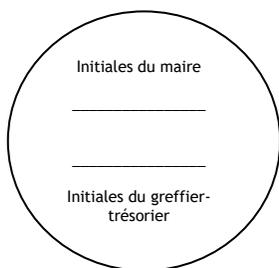
Le ministère de la Famille confirme à la Municipalité que le Projet Hébertville a été approuvé dans le cadre du projet-pilote de responsable d'un service de garde éducatif en communauté et en entreprise.

5. URBANISME

5.1 DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DE LA CPTAQ NUMÉRO 444 217 POUR LA DEMANDE EN PRESCRIPTION ACQUISITIVE DU LOT 4 685 482

7933-2024

Considérant que l'entreprise Gravier Donckin Simard inc., représentée par M. Laurier Simard, souhaite obtenir un titre de propriété par prescription acquisitive décennale sur le lot numéro 4 685 482 du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Lac-Saint-Jean-Est;



Considérant que l'immeuble est situé à l'intérieur d'une zone agricole dont le plan a été approuvé par décret gouvernemental en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

Considérant que l'immeuble est situé sur le territoire de la municipalité d'Hébertville et est situé dans un îlot déstructuré aux termes du dossier numéro 355 237;

Considérant que Gravier Donckin Simard inc. doit déposer sa demande introductive d'instance à la Cour Supérieure du district d'Alma avec l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole;

Considérant que la Commission de protection du territoire agricole exige que la municipalité d'Hébertville autorise le projet de Gravier Donckin Simard inc.;

Considérant que la Municipalité n'entend pas s'opposer aux conclusions recherchées par cette demande introductive d'instance;

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par Mme Myriam Gaudreault, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le maire ainsi que le directeur général et greffier-trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité d'Hébertville, tous les requis dans le cadre de la demande en prescription décennale à être déposée par Gravier Donckin Simard inc. pour le lot numéro 4 685 482, cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Lac-Saint-Jean-Est.

5.2 DEMANDE DE PERMIS PIIA - 609 RUE VILLENEUVE

7934-2024

Considérant que la propriété est située à l'intérieur du périmètre établi par le règlement sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA);

Considérant que les propriétaires désirent rénover leur résidence principale ainsi que leur bâtiment secondaire, et ce, selon les exigences du PIIA;

Considérant que des plans ont été transmis par le Service d'aide à la rénovation patrimoniale (SARP) et que ceux-ci sont en respect des critères de rénovation établis au règlement 410-2011 sur les PIIA;

Considérant que le bâtiment n'a pas de statut de protection en lien avec la Loi sur le patrimoine culturel;

Considérant que le propriétaire désire procéder à des travaux de réfection concernant les éléments suivants :

- Revêtement extérieur;
- Fondations;
- Portes, fenêtres et moulures;
- Isolation;
- Galeries et garde-corps;
- Éclairage extérieur;
- Aménagement paysager.

Considérant que la couleur, les matériaux et les modèles de fenêtres choisies pour le bâtiment principal sont inclus dans la charte de couleur du règlement 410-2011 sur les PIIA;

Il est proposé par Mme Caroline Gagnon, conseillère, appuyé par M. Tony Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser les travaux sur la propriété du 609 rue Villeneuve, visant les travaux de réfection des éléments suivants sur le bâtiment principal ainsi que ceux secondaires, et ce, selon la recommandation des membres du Comité consultatif d'urbanisme :

- Revêtement extérieur;
- Fondations;
- Portes, fenêtres et moulures;
- Isolation;
- Galeries et garde-corps;



- Éclairage extérieur;
- Aménagement paysager.

6. DONS - SUBVENTIONS - INVITATIONS

6.1 FONDATION DE L'HÔTEL-DIEU D'ALMA - CONTRIBUTION ANNUELLE

7935-2024

La Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma dépose une demande de contribution pour l'année 2024.

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accorder une aide financière de 2 000 \$ à la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma pour 2024.

6.2 CLUB ÉPERLAN - DEMANDE DE COMMANDITE

7936-2024

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accorder une aide financière de 50 \$ au Club éperlan pour la commandite du calendrier annuel.

6.3 CLUB DE CYCLISME CYCLONE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE CHAMPIONNAT PROVINCIAL DE VÉLO DE MONTAGNE

7937-2024

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accorder une aide financière de 2 500 \$ au Club de cyclisme Cyclone pour le championnat provincial de vélo de montagne qui aura lieu les 17 et 18 août prochains au Mont Lac-Vert.

6.4 AFÉAS - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

7938-2024

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accorder une aide financière de 250 \$ à l'Aféas pour la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars.

7. RAPPORT DES COMITÉS

LA CONSEILLÈRE MME CAROLINE GAGNON

La conseillère Mme Caroline Gagnon informe qu'elle a assisté aux rencontres suivantes :

- Réunion de la Corporation de développement;
- Réunion d'informations sur le déneigement des chemins privés;
- Séance extraordinaire du 29 janvier;
- Réunion de la Commission des loisirs.

LA CONSEILLÈRE MME MYRIAM GAUDREULT

La conseillère Mme Myriam Gaudreault informe qu'elle a assisté aux rencontres suivantes :

- Réunion du Conseil d'administration du Havre Curé-Hébert;
- Réunion du Conseil d'administration de l'Office d'habitation Secteur Sud;
- Séance extraordinaire du 29 janvier;
- Réunion de la Commission des loisirs;



- Réunion du Comité Finances et budget.

LA CONSEILLÈRE MME ÉLIANE CHAMPIGNY

La conseillère Mme Éliane Champigny informe qu'elle a assisté aux rencontres suivantes :

- Réunion du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale de sécurité incendie secteur Sud;
- Réunion du Comité Finances et budget.

LE CONSEILLER M. TONY CÔTÉ

Le conseiller M. Tony Côté informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- Réunion du Comité Hébertvillage Historique (CHVH);
- Réunion d'informations sur le déneigement des chemins privés;
- Réunion du Comité Environnement;
- Réunion du Comité de la fête du 175^e;
- Réunion du Comité consultatif d'urbanisme.

LE CONSEILLER M. DAVE SIMARD

Le conseiller M. Dave Simard informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- Séance ordinaire du 8 janvier;
- Séance extraordinaire du 29 janvier.

LE CONSEILLER M. RÉGIS LEMAY

M. Régis Lemay est absent.

LE MAIRE M. MARC RICHARD

Le maire M. Marc Richard informe qu'il a participé à plusieurs rencontres, notamment dans les dossiers suivants :

- Séance ordinaire du 8 janvier;
- Séance extraordinaire du 29 janvier;
- Réunion du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale de sécurité incendie secteur Sud;
- Entrevue avec Louis Arcand (Planète) concernant le retrait du guichet Desjardins;
- Réunion avec la Compagnie des Montagnes de ski du Québec et son équipe pour le Mont Lac-Vert et le camping Lac-Vert;
- Remise d'un chèque de 100 000 \$ par la MRC de Lac-Saint-Jean-Est;
- Suivi des dossiers avec la direction générale.

8. LISTE DES COMPTES

8.1 LISTE DES COMPTES DU MONT LAC-VERT

7939-2024

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par Mme Myriam Gaudreault, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser des déboursés du fonds général du Mont Lac-Vert pour une somme totalisant 105 523,56 \$.

8.2 LISTE DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

7940-2024

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par Mme Myriam Gaudreault, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;



D'autoriser des déboursés du fonds général de la municipalité d'Hébertville pour une somme totalisant 1 905 198,30 \$.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les sujets abordés lors de la période de questions ont été ceux-ci :

- Demande de précisions sur les coûts déjà engagés liés à la transaction du Mont Lac-Vert et concernant les risques liés à celle-ci;
- Demande de précisions concernant le projet de développement domiciliaire;
- Demande de précisions sur les conditions du bail emphytéotique du Mont Lac-Vert;
- Demande d'un suivi suite au retrait du guichet automatique Desjardins;
- Questions liées à la location de la salle Multifonctionnelle et de la Palestre;
- Question concernant les ventes pour taxes et la représentation de la Municipalité à la vente du 6 juin;
- Demande de précision sur le lot visé par la prescription acquisitive de Gravier Donckin Simard inc.;
- Demande de précisions sur la liste des comptes.

Les citoyens présents ont eu les réponses à leurs questions.

S'il y a lieu, des suivis seront ultérieurement donnés.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Caroline Gagnon, conseillère propose de lever l'assemblée, à 19h33.

MARC RICHARD
MAIRE

SYLVAIN LEMAY
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER